

vosre estime vos gens ne voudront pas quitter, et que s'ils déclarent rester, vous resterez avec eux.

« La seconde proposition vous est faite par Léopold, roi des Belges. Il vous informe, par mon entremise, que pour empêcher les provinces équatoriales de retomber dans la barbarie, l'État du Congo pourrait entreprendre de les gouverner, pourvu qu'elles fournissent un revenu raisonnable, et si la chose se peut faire par une dépense annuelle de 250 à 300 000 francs, Sa Majesté vous donnerait volontiers des honoraires dignes de vous, disons 37 500 francs, le titre de gouverneur et le rang de général; il croit que ces fonctions répondraient à vos goûts. Vous tiendriez libre la communication entre le Nil et le Congo; vous maintiendriez l'ordre et la loi dans les provinces équatoriales.

« Et voici la troisième proposition: si vous êtes convaincu que vos gens refuseront positivement l'offre que fait le Khédivé de les rapatrier, alors accompagnez-moi avec les soldats qui vous sont fidèles à l'angle N.-E. du Victoria-Nyanza, et permettez-moi de vous y installer au nom de l'Association de l'Afrique orientale. Nous vous aiderons à construire votre fort dans une localité qui conviendra aux projets de la Compagnie, nous vous laisserons notre bateau et tels objets qui vous seront nécessaires. Après, retournant à Zanzibar par la Massaïe, nous exposerons la situation devant le Comité. Nous obtiendrons sa sanction pour les faits accomplis, et son aide pour vous établir définitivement en Afrique. Je dois dire que je n'ai aucune autorité pour vous faire cette dernière ouverture; elle est uniquement suggérée par mon amitié et l'ardent désir de sauver vous et vos hommes des conséquences désastreuses que pourrait avoir la détermination de rester ici. Mais j'ai l'entière confiance que j'obtiendrai la coopération et l'approbation cordiales de l'Association, qui saura apprécier l'importance d'un ou deux bataillons disciplinés et les services d'un administrateur comme vous.

« Veuillez, je vous prie, m'accorder quelques instants de patience: je désire vous expliquer la position qui vous est faite ici. Tout le système de l'expansion égyptienne jusqu'à l'Albert-Nyanza était mal entendu. Cela semblait superbe en théorie, cela devait aller de soi. Un gouvernement qui tient les bouches d'un fleuve désire étendre son autorité jusqu'aux sources,

surtout quand ces sources sont celles du Nil; rien de plus simple. Par malheur, ce gouvernement est le gouvernement égyptien; tout honnêtes que sont ses intentions, il n'est servi que par des fonctionnaires du plus bas titre possible en morale et en intelligence. Sans doute ces régions ont compté des chefs tels que Baker, Gordon ou Emin, mais ces administrateurs n'ont eu pour subordonnés que des Turcs ou des Égyptiens. A mesure que vous avez multiplié le nombre des stations et l'importance des postes, vous n'avez fait que diminuer votre influence. Pendant qu'au centre de la sphère existait une apparence d'autorité, la circonférence restait sous la coupe d'officiers turcs ou égyptiens, de tel ou tel pacha du Caire, d'un bey tout venant, ou d'un effendi quelconque, dont la conduite n'est le plus souvent que caprice et licence. Le pays a été saisi; il a été occupé par la troupe qui s'y est maintenue jusqu'à aujourd'hui. Tout gouvernement reconnu, fût-il celui de l'Égypte, a le droit légal et moral d'étendre son autorité et d'accroître son domaine. S'il mène son entreprise à bien, tant mieux: la civilisation en profitera, et les peuples ne se trouvent pas mal d'obéir à une autorité constituée. Mais y a-t-il ici un gouvernement de fait? Il existe tant bien que mal jusqu'à Lado et Gondokoro, près des cataractes du Nil Blanc, je l'admets. De Berber, les steamers peuvent aller jusqu'à Lado, et l'administrateur en chef peut faire marcher les vice-gouverneurs. Mais quand le Divan égyptien, avant de préparer ou d'assurer les moyens de communication, s'ingéra de s'annexer l'immense Soudan resté sans routes et presque inaccessible, il risquait la catastrophe. Quand Mohammed Achmet mit le feu au combustible qu'avaient accumulé les extorsions des fonctionnaires, les pompiers étaient éparpillés sur treize cent mille kilomètres carrés. Le gouverneur général fut tué, sa capitale prise, une province tomba après l'autre, et leurs lieutenants et garnisaires, isolés à d'énormes distances, capitulèrent les uns après les autres. Vous qui étiez placé au point extrême, vous devez le salut de vos troupes à l'évacuation de Lado. Ces anciennes acquisitions, quand même l'Égypte les récupérerait, ce serait pour les reperdre aussitôt, les administrant comme par le passé, et rien que par des soldats. Si, par impossible, l'occupation militaire était effective et si tous les vice-gouverneurs tenaient ensemble, on pourrait

espérer le maintien de l'administration, mais ni les revenus de l'Égypte ni le chiffre de la population ne pourraient y suffire. L'intérêt bien entendu des habitants eût encore pu rattacher ces territoires lointains au gouvernement central; mais semblables considérations semblent n'avoir jamais inquiété les hommes qui se sont fait fort d'agrandir démesurément l'empire du Caire. Quand ont-ils eu quelque souci de leurs administrés? Les capitaines faisaient avancer la soldatesque dans un territoire d'indigènes; ils plantaient un mât, hissaient le pavillon rouge et son croissant, déclaraient le district annexé à l'Égypte. On faisait savoir aux traitants que désormais le commerce de l'ivoire serait un monopole du gouvernement; et du coup ces individus étaient privés de leur moyen d'existence. Quand ils cherchaient à se dédommager par la traite des esclaves, une nouvelle proclamation les débarrassait de cet autre trafic. Des natifs en grand nombre qui se faisaient des gains par la vente de l'ivoire, par la capture ou la traite des esclaves, ont été entraînés dans la ruine de ceux qui avaient engagé leurs capitaux dans ces entreprises. Remarquez bien que je me mets au point de vue purement politique. On avait laissé dans le Soudan quelques centaines de caravanes armées, or chaque caravane nombrait ses fusils par vingt ou par cent. Quand Mohammed Achmet leva l'étendard de la révolte, il offrait des avantages à ces chefs de caravane exaspérés par la ruine de leur négoce. Qu'avaient les employés du Khédive à leur proposer? Rien. Faut-il s'étonner que ce semblant de gouvernement qui s'était montré à ce point dur, arbitraire et imprudent, fût balayé comme de la balle? Il était dans l'intérêt des traitants de s'opposer à l'invasion égyptienne et de s'employer à restaurer un état de choses qui, tout immoral qu'il nous paraît, leur rapportait du profit et leur assurait l'indépendance.

« Maintenant regardez l'État du Congo, qui s'est constitué beaucoup plus rapidement que l'autorité du Caire ne s'est étendue sur le Soudan. Pas un coup de fusil n'a été tiré, aucune violence n'a été faite ni à natif ni à traitant, aucune taxe n'a été exigée ailleurs qu'au port de mer où le commerçant embarque ses objets d'exportation. Des chefs indigènes ont spontanément offert leurs territoires et rallié le drapeau bleu avec l'étoile d'or. Pourquoi? Parce qu'ils tiraient divers avantages des étran-

gers qui venaient vivre chez eux. D'abord, ils étaient protégés contre des voisins plus puissants; tout produit alimentaire qu'ils pouvaient vendre leur était échangé pour son entière valeur en habillements ou autres objets utiles. Tout commerce auquel ils pouvaient se livrer, ivoire, caoutchouc, huile de palme, arachides, était libre de taxe; on ne touchait ni à leurs coutumes, ni à leurs institutions domestiques. L'État du Congo a été fondé sans coup de force, et subsiste sans violence. Mais s'il inaugurerait une politique nouvelle, imposait le commerce, s'emparait de l'ivoire pour en faire un monopole, s'immisçait dans les institutions domestiques, absorbait tyranniquement tous les profits de l'Européen, avant de s'être fermement implanté dans le sol et d'avoir réuni dans les stations une force matérielle qui lui assurerait l'impunité, — à son tour, il s'écroulerait non moins subitement et aussi complètement que l'autorité égyptienne a pu le faire au Soudan. Le désastre survenu à la station des chutes Stanley indique assez à quoi l'on pourrait s'attendre.

« Pour peu qu'on y réfléchisse, il est évident que l'Égypte ne pourra jamais réoccuper les provinces qui naguère lui appartenaient, tant qu'elle sera gouvernée par les fonctionnaires du Caire. Elle n'est pas assez riche pour maintenir une occupation effective en des territoires si éloignés de Ouadi-Halfa, qui est sa vraie frontière actuelle. Quand elle aura relié Ouadi-Halfa à Berber, ou Khartoum, ou Souakim à Berber, alors Lado pourra être son extrême limite méridionale. Quand une voie ferrée fera communiquer Lado avec Doufilé, alors cette frontière sera reculée à l'extrémité sud du lac, pourvu qu'une force militaire suffisante assure une communication non interrompue. Quand cela arrivera, vivrez-vous encore?

« Mais qui donc serait assez don Quichotte pour convoiter ces provinces? Le roi des Belges? Rappelez-vous qu'une stipulation accompagne la proposition qui vous est faite: « Pourvu que ces provinces fournissent un revenu raisonnable. » En cette matière, vous êtes le meilleur juge, et pouvez dire si l'on peut administrer la région avec 250 ou 300 000 francs. Quel que soit le rendement actuel, augmenté de la somme susdite, il faudra instituer environ vingt stations entre Yambouya et Nsabé où nous sommes. La distance est de 1050 kilomètres ou environ; il faudra tenir sur pied 1200 soldats, de 50 à 60 offi-

ciers et un gouverneur, ensuite pourvoir à l'habillement, aux moyens de défense, et aux équipes de porteurs qui seront indispensables pour relier au Congo le point extrême du territoire.

« Et si vous ne pouvez compter sur le roi des Belges, qui donc se chargera de vous faire vivre et de vous entretenir d'une manière conforme à votre dignité et à vos besoins? Sans doute, il y a par le monde de généreuses personnes assez opulentes pour équiper une expédition, disons de trois en trois ans. Mais cela ne serait qu'un expédient temporaire, il ne suffirait qu'à vous faire vivre, et ne pourrait guère vous agréer. Et après?... Pacha, j'attends votre réponse, vous priant encore une fois d'excuser ma prolixité. »

« Je vous suis très reconnaissant, monsieur Stanley, et je vous l'assure, de tout mon cœur. Si je manque à vous exprimer toute ma gratitude, c'est que le langage n'y suffirait pas. Mais je sens vivement votre bonté, je vous l'affirme, et vous parlerai en toute franchise :

« A la première proposition j'ai déjà répondu.

« Quant à la seconde, je dirai que mon premier devoir est envers l'Égypte. Moi ici, les provinces appartiennent à l'Égypte, restent siennes jusqu'à ce que je m'en aille. Quand je n'y serai plus, elles ne seront à personne. Je ne puis changer de drapeau, et du rouge passer au bleu. J'ai servi le premier pendant trente années; quant à l'autre, je ne l'ai jamais vu. De plus, permettez-moi de vous demander si, avec l'expérience que vous en avez faite, vous pensez que les communications pourraient être tenues libres à un prix raisonnable?

— Non pas tout d'abord, assurément. Nos épreuves ont été trop terribles pour que nous les puissions oublier de si tôt. Cependant nous allons retourner à Yambouya pour chercher l'arrière-colonne, et j'espère que nous ne souffrirons pas autant. C'est le pionnier qui a le plus à endurer. Ceux qui suivront profiteront de notre expérience.

— Il se peut; mais nous resterions au moins deux ans avant qu'aucune nouvelle nous parvint. Non, je ne pense pas qu'avec toute la reconnaissance due à S. M. le roi Léopold on puisse donner suite à la proposition. Voyons donc la dernière.

« Je ne crois pas que mes gens fissent aucune difficulté à m'accompagner au Victoria-Nyanza; car, pour ce que j'en sais, ils n'ont d'objection que contre l'Égypte. En admettant qu'ils

s'y décident, j'admire beaucoup le projet; il me semble la meilleure et la plus raisonnable solution. Les trois quarts de ces huit mille individus sont des femmes, des enfants et de jeunes esclaves. Que ferait le gouvernement d'une pareille cohue? La voudrait-il nourrir? Pensez ensuite à la difficulté de voyager avec tous ces incapables. Je n'oserais prendre la responsabilité de conduire cette foule de pieds-mous pour la faire périr en route. Jusqu'au Victoria le voyage est possible; le chemin est court, relativement. Oui, c'est la dernière proposition qui est de beaucoup la meilleure.

— Mais rien ne presse, Pacha, puisqu'il nous faut attendre l'arrivée de l'arrière-colonne. Réfléchissez à la chose, tandis que je vais querir le major et les siens. Vous avez certainement quelques semaines devant vous pour considérer la question à fond. »

Je lui montrai alors les dépêches imprimées que m'avait fournies le *Foreign Office* par ordre de Lord Iddesleigh, et parmi celles-ci, une copie de sa lettre, à lui Emin, à Sir John Kirk, lettre par laquelle, en 1886, il offrait sa province à l'Angleterre, assurant qu'il serait très heureux de la remettre au gouvernement britannique, et, de fait, à n'importe quelle puissance qui se chargeât de la conserver.

« Ah! dit le Pacha, cette lettre était une lettre privée. On n'aurait jamais dû la publier. Que va dire le cabinet égyptien de me voir ainsi m'aventurer à traiter un semblable sujet!

— Je n'y vois pas grand mal, pour mon compte. Le gouvernement égyptien se déclare impuissant à se maintenir dans la province. Le gouvernement anglais ne veut point s'en mêler, et je ne connais pas de compagnie ou d'association qui entreprit de régenter ce que j'appellerais, dans les circonstances actuelles, une possession inutile. A mon sens, elle est de 800 kilomètres trop éloignée de la mer pour qu'elle puisse être de la moindre valeur, si l'Ounyoro et l'Ouganda n'ont d'abord été réduits et pacifiés, ce que vous ne pouvez faire si vous acceptez les offres du roi Léopold. Si vous refusez absolument d'entrer à son service, vous pouvez vous en fier à moi, j'obtiens d'une compagnie anglaise qu'elle emploie vous et vos gens. Tenez, à l'heure où je vous parle, une société est probablement fondée dont le but sera de constituer une possession britannique dans l'Est Africain.